

# INFORMATIONS PRATIQUES

Renseignements programme  
Stéphanie Leroy Farasse - stery@abilways.com

## Renseignements inscriptions

ABILWAYS Luxembourg (Groupe Abilways)  
Rue du Louvre 35 - 75002 Paris  
Tél. : +33 (0)1 42 21 02 02  
serviceclient-lu@abilways.com

## Participation (+ 3 % TVA)

490 € HT

**50 € de réduction pour toute inscription reçue avant le 14/10/2022**  
**code promo : REDUC50**

## Formation éligible au cofinancement

Ce prix comprend la documentation de la formation.

Vous pouvez payer, en indiquant le nom du participant ; par virement à notre banque - BGL BNP Paribas IBAN : LU24 0030 2485 2343 0000 - Code BIC : BGLULL33, au nom d'EFE Luxembourg S.A.R.L., avec mention du numéro de facture.

## Inscriptions

Dès réception de votre bulletin, nous vous ferons parvenir votre confirmation d'inscription. Une convocation vous sera transmise 10 jours avant la formation.

Le groupe Abilways Luxembourg, Abilways Belgique, EFE, CPJ, ISM, ACP FORMATION, PRIMAVO, DCC, ABILWAYS DIGITAL est responsable du traitement de vos données personnelles et en tant que partenaire de confiance, nous voulons que nos clients soient assurés que nous mettons tout en œuvre pour assurer la protection de leurs données personnelles et le respect de leurs droits.

Abilways Luxembourg met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité la gestion, le suivi et l'organisation de formations. Ces données sont nécessaires au traitement de cette fiche et sont conservées le temps nécessaire aux finalités pour lesquelles nous les collectons, sauf dispositions légales contraires. Toutes les informations complémentaires relatives à notre politique relative aux données personnelles, à notre politique relative à la gestion des cookies et à nos CGV sont consultables sur notre site [www.abilways.lu](http://www.abilways.lu). Le groupe Abilways peut vous communiquer, par voie postale, téléphonique ou électronique, de l'information commerciale susceptible de vous intéresser. Conformément aux dispositions de la loi du 02/09/02 sur le respect de la vie privée et du règlement européen sur la protection des données du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'interdiction des données qui vous concernent. Vous disposez aussi du droit de solliciter une limitation du traitement et du droit à la portabilité de vos données. Vous pouvez également vous opposer à tout envoi ultérieur de communication commerciale. Vous pouvez exercer ces droits par courrier électronique à cette adresse [correctorbid@abilways.com](mailto:correctorbid@abilways.com) ou par courrier postal : 35 rue du Louvre - 75002 Paris.

## Annulations

Formulée par écrit, l'annulation de formations donne lieu à un remboursement ou à un avoir intégral si elle est reçue au plus tard quinze jours avant le début de la formation. Passé ce délai, le montant de la participation retenu sera de 30 % si l'annulation est reçue 10 jours inclus avant le début de la formation, 50 % si elle est reçue moins de 10 jours avant le début de la formation ou 100 % en cas de réception par la Société de l'annulation moins de trois jours avant le jour J, à titre d'indemnité forfaitaire.

Les remplacements de participants sont admis à tout moment, sans frais, sur communication écrite des noms et coordonnées des remplaçants.

## Date de la formation

**Jeuudi 8 décembre 2022 (matinée) • Luxembourg ou à distance**

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent.

AdobeStock

[www.abilways.lu](http://www.abilways.lu)

APPEL  
D'OFFRES

50 €  
DE RÉDUCTION HT  
POUR TOUTE INSCRIPTION  
AVANT LE 14/10/2022  
(CODE REDUC50)

# TOUTE L'ACTUALITÉ DES MARCHÉS PUBLICS

UNE ANALYSE APPROFONDIE DES DERNIÈRES DÉCISIONS JURISPRUDENTIELLES

CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ  
MATINÉE DU 8 DÉCEMBRE 2022  
LUXEMBOURG OU À DISTANCE

ABILWAYS  
LUXEMBOURG

## BULLETIN D'INSCRIPTION

- OUI**, je m'inscris à la conférence « **Toute l'actualité des Marchés Publics** » du 8 décembre 2022 (code 26456)  
 en présentiel (session n°456454)  à distance (session n°456450)  
 **OUI**, je m'inscris avant le 14/10/2022 et je bénéficie de 50 € HT de réduction

Norm et prénom \_\_\_\_\_  
E-mail\* \_\_\_\_\_  
Fonction \_\_\_\_\_ Société \_\_\_\_\_  
N° TVA \_\_\_\_\_ Secteur d'activité \_\_\_\_\_ Efficatif site \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_  
Tél \_\_\_\_\_ N° de GSM \_\_\_\_\_  
Adresse de facturation (si différente) \_\_\_\_\_

Signature et cachet obligatoires :

\*Indispensable pour vous adresser votre convocation

26456 WEB  
Date de mise à jour : 10/2022



Scannez ce code  
et retrouvez-nous sur  
votre smartphone

ABILWAYS Luxembourg  
est une marque du groupe  
**ABILWAYS**





**Stéphanie Leroy Farasse**  
Conference Manager  
sleroy@abilways.com

Retrouvez notre **rendez-vous consacré à l'actualité des Marchés Publics**. Pour cette édition, en format court d'une matinée, le comité d'experts composé de **Thibault Chevrier, Benjamin Marthoz et Mélanie Trienbach**, a choisi de mettre l'accent sur l'analyse de la jurisprudence.

Les **dernières décisions de la CJUE, du tribunal administratif ou de la Cour administrative du Luxembourg** vous seront présentées afin de répondre à vos questions sur les thèmes de la sécurisation des marchés publics lors de la définition des critères de sélection et d'adjudication et sur l'évaluation des risques ou de succès d'un recours. Le contexte de crise actuel sera également pris en compte pour en **mesurer les conséquences sur l'exécution efficace des marchés publics. Ce sera donc une édition éminemment technique, pour les spécialistes que vous êtes !**

Au plaisir de vous y accueillir en distance ou en présentiel.

#### POUR QUI ?

##### Secteur privé

- Directeurs juridiques
- Directeurs techniques
- Ingénieurs
- Architectes
- Chefs de projets
- Avocats, juristes et conseillers juridiques

##### Secteur public

- Responsables des services de soumissions d'appels d'offres
- Responsables des achats, du procurement
- Responsables des services logistiques, du PCA
- Responsables de la gestion de projet
- Responsables des marchés et achats
- Décideurs publics : administrations, entreprises publiques, pouvoirs locaux
- Bourgmestres, Échevins des travaux publics, de l'aménagement du territoire
- Directeurs généraux et leurs adjoints
- Responsables juridiques

#### POURQUOI ?

- Bénéficier de l'analyse des dernières décisions de jurisprudence
- Mesurer les conséquences de la crise

#### CONFÉRENCE EN MODE PRÉSENTIEL OU DISTANCIEL



Si vous assistez à cette conférence **en présentiel**, vous bénéficierez...

- d'une documentation détaillée disponible sur votre espace client
- d'échanges directs avec les experts assurant la conférence
- de présentations d'experts, suivies par des sessions de questions / réponses

*Toutes les précautions seront prises sur le lieu de la conférence afin de respecter la législation en vigueur et les mesures de distanciation sociale.*



Si vous assistez à cette conférence **en distanciel**, vous bénéficierez...

- d'une connexion à distance sur notre solution distancielle grâce à des identifiants envoyés après l'envoi de votre convocation
- d'une documentation détaillée disponible sur votre espace client
- d'une connectivité constante avec les intervenants et autres participants grâce au tchat live et au modérateur/chef de programmes

*Si les circonstances sanitaires nous y obligent, la conférence se tiendra uniquement en mode distanciel à la date prévue.*

**ABILWAYS Luxembourg est reconnu par le barreau du Luxembourg**

## PROGRAMME

### MATINÉE DU 8 DÉCEMBRE 2022

MATINÉE ANIMÉE PAR :

**Benjamin MARTHOZ** - Avocat à la Cour - Counsel Luxembourg - **STIBBE**  
**Mélanie TRIENBACH** - Avocat à la Cour - Counsel - **KLEYSR | GRASSO**  
**Thibault CHEVRIER** - Avocat à la Cour - Associé - **CHEVRIER & FAVARI**

**8h45** Accueil des participants

#### **9h00** Sécurisation des marchés publics lors de la définition des critères de sélection et d'adjudication : analyse des dernières décisions de la CJUE

- Le critère de localité
- La fixation de critères de participation plus stricts que la législation nationale
- L'interdiction d'un critère d'exécution majoritaire par le mandataire d'une AM
- L'accord-cadre : fixation obligatoire d'un maximum

**Benjamin MARTHOZ**

**10h00** Pause-networking ou pause individuelle

#### **10h15** Comment assurer une exécution efficace de vos marchés publics en faisant face aux incidences de la crise ?

- Augmentation des coûts, pénurie de matériaux, répercussion des frais énergétiques : quelles incidences ?
- Modification et résiliation du marché : sous quels délais et dans quelles conditions ?
- La révision extraordinaire des prix suite au communiqué ministériel du 31 mars 2022

**Mélanie TRIENBACH**

#### **11h15** Comment évaluer les risques - et les chances de succès d'un recours - à l'aune des récentes décisions des juridictions luxembourgeoises ?

- Les problèmes d'interprétation du cahier des charges
- Le rappel des critères de recevabilité d'une requête en référé suspensif
- L'étendue de l'intérêt à agir pour remettre en cause une décision d'adjudication

**Thibault CHEVRIER**

**12h15** Session de questions-réponses

**12h30** Fin de la matinée



#### ET POUR PLUS D'INTERACTIVITÉ

Vous pouvez, dès à présent, poser vos questions à [sleroy@abilways.com](mailto:sleroy@abilways.com)

**Un format court, efficace, tourné vers l'opérationnel**